



L'invention de l'agriculture a marqué une étape dans l'histoire de l'humanité. Durant une dizaine de milliers d'années, elle s'est développée sur la base des ressources locales disponibles. L'industrialisation croissante au XX^{ème} siècle a amorcé un changement radical, qui dans les pays du Sud s'est donné dans le contexte et les conditions du rapport colonial. Dans un premier temps, les améliorations des rendements dus à l'industrialisation agricole ont été perçues de manière positive. Mais, depuis quelques décennies, ses impacts négatifs se font cruellement ressentir : l'agriculture industrielle nivelle les paysages, élimine des espèces et réduit la diversité génétique ; elle diminue la fertilité des sols allant jusqu'à la désertification ; enfin, elle affecte négativement la situation économique et politique des paysan-ne-s.

L'industrie agroalimentaire et la production agricole industrielle sont devenues les deux extrêmes d'une filière alimentaire mondiale aux effets désastreux. Dans son ensemble, elle est responsable de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle engendre une surproduction d'aliments de faible qualité nutritive et elle fait chuter les prix au détriment des paysan-ne-s. De plus, elle pollue la nature et participe à la « malbouffe » qui touche la moitié des personnes sur la planète, engendrant de graves problèmes de santé.

En quoi la souveraineté alimentaire permettrait de construire une nouvelle éthique agro-alimentaire respectueuse de la nature et de relations humaines ?

L'ÉMERGENCE DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

Les paysan-ne-s du Nord et du Sud sont particulièrement touché-e-s par la montée des inégalités sociales et par la dégradation de notre planète, car leurs produits n'obtiennent que de bas prix dans le système agroalimentaire actuel. Ils et elles sont aussi les premier-ère-s affecté-e-s par les atteintes à nos éco-

systèmes, avec leur production agricole périssant en raison de la sécheresse, de la dégradation des sols ou de la réduction de la biodiversité. Il en résulte la situation absurde, où beaucoup de personnes actives dans la production d'aliments issus de l'agriculture souffrent de la faim.

Face à cette situation, la notion de « souveraineté alimentaire » a émergé ces vingt-cinq dernières années, mondialement portée par un mouvement de lutte contre la globalisation destructrice des terroirs et communautés paysannes. Construite de manière participative, cette notion promeut un modèle de société basé sur le bien-vivre en milieu rural, avec ses aspects culturels et ses dynamiques territoriales. Elle se trouve à la convergence de plusieurs courants de pensée et d'action, tels que les revendications des mouvements paysans, les pratiques des peuples autochtones, les prises de position de consommateurs-trices critiques, les promoteurs-trices de la culture biologique et du commerce équitable.

En Afrique sub-saharienne, près de 20 % de la population souffre de la faim.

L'objectif de développement durable « Faim zéro en 2030 » risque de ne pas être atteint.

Source : FAO, 2020, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, Rome.

LES VALEURS CENTRALES

La notion de souveraineté alimentaire pose le principe du droit des peuples – les producteurs et productrices de nourriture associé·e·s aux autres citoyen·ne·s – de définir et de construire leur propre système de production et de consommation alimentaire, du niveau local au global. Il s'agit d'une démarche éthique qui inspire un ensemble de pratiques. La souveraineté alimentaire repose sur deux valeurs fondamentales :

- L'égalité entre les êtres humains, notamment concernant l'accès des hommes et des femmes à une alimentation suffisante en quantité et en qualité ;
- Le respect de l'environnement, base de la vie sur terre.

Dans cette optique, le travail de la terre est pensé dans une relation équilibrée entre les paysan·ne·s et la nature. L'écosystème produit des aliments nécessaires à l'humanité et les paysan·ne·s s'appuient sur les cycles de la nature et le rythme des saisons. Les populations paysannes nourrissent la terre en matière organique au moyen de différentes méthodes de fertilisation, privilégient sa santé

vivante au lieu de son exploitation comme un matériau inerte et utilisent la lutte agrobiologique, plutôt que l'éradication des ravageurs par l'agrichimie.

Des éléments de cette démarche éthique se retrouvent dans de nombreuses cultures, religions et chez des penseurs de toutes les régions du monde à travers les âges. Présente dans de nombreuses représentations, la terre mère nourricière reconnaît l'être humain comme une partie d'un tout.

DES PRATIQUES GUIDÉES PAR L'ÉTHIQUE

Démarche éthique, la souveraineté alimentaire est également une pratique. Les organisations de la FGC mènent des actions en coopération avec leurs partenaires au Sud pour mettre en œuvre les principes de la souveraineté alimentaire.

Les projets de souveraineté alimentaire agissent sur toute la chaîne alimentaire, de la production aux champs en passant par la transformation alimentaire jusqu'à la consommation, en respectant les valeurs d'égalité et des relations équilibrées avec la nature. Il s'agit par exemple de l'amélioration de la formation des paysan·ne·s, de l'échange des pratiques agroécologiques, de la préservation et de la production de semences paysannes adaptées localement, de la promotion du consommateur local, de l'accès à des revenus équitables pour les producteurs-trices. Ainsi, chaque action s'inscrit dans une redéfinition globale de nos rapports aux autres êtres humains, aux autres êtres vivants, et à la nature qui nous englobe.

Mettre en avant les valeurs qui sous-tendent la souveraineté alimentaire est d'autant plus important que de nombreux acteurs (gouvernements, associations ; etc.) privilégient la « sécurité alimentaire » qui met l'accent sur la quantité produite dans un territoire ou un pays sans se préoccuper de qui produit quoi, comment et au bénéfice de qui.

Les projets agro-alimentaires des Organisations membres (OM) de la Plateforme Souveraineté Alimentaire (PSA) s'inscrivent dans cette démarche éthique qui allie l'équité sociale et le respect de l'environnement. Les OM considèrent les paysan·ne·s comme les acteurs centraux de leur propre développement, elles reconnaissent et valorisent les connaissances locales, en particulier celles des plus marginalisés, elles permettent aux acteurs-trices de reprendre confiance en mettant en avant leurs pratiques traditionnelles tout en y intégrant de nouvelles. Dans tous les projets des OM, le choix d'une agriculture paysanne durable valorise le travail des femmes, contribue à une équité entre producteurs-trices et à une égalité entre bénéficiaires.

Les OM soutiennent les populations paysannes pour qu'elles contrôlent davantage la production et la distribution de cette production. Elles sont conscientes que l'accès aux ressources financières, à la terre ou aux semences est nécessaire pour garder ce contrôle et établir des relations équitables. Elles font la promotion de méthodes participatives permettant l'émergence de solutions concertées. Ces OM soutiennent la constitution de groupements ou de coopératives. Ceci demande du temps et des formations pour apprendre à maîtriser les circuits de production, la commercialisation en circuits courts et la promotion du consommateur local.

Enfin, elles aident à partager des expériences vécues. Elles facilitent l'échange de pratiques et la constitution de réseaux d'interaction des connaissances, notamment grâce aux nouvelles technologies.



La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles.

Extrait de la déclaration de Nyéléni, 2007.

Le soutien du CETIM à Via Campesina

Le CETIM a facilité le travail de Via Campesina et autres organisations rurales et les négociations au sein des Nations Unies durant près de deux décennies concernant la Déclaration des droits des paysan-ne-s des Nations Unies. Depuis son adoption en décembre 2018, l'organisation travaille à la mise en œuvre des principes contenus dans cette Déclaration, aussi bien dans chaque pays que plus globalement. Le CETIM part du constat que les paysan-ne-s sont des acteurs clefs de la souveraineté alimentaire, la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité. Pourtant leurs droits sont souvent bafoués et les populations paysannes subissent de multiples discriminations. Quatre-vingt pour

cent des personnes qui souffrent de la faim et de l'extrême pauvreté vivent dans les zones rurales. La plupart sont des paysan-ne-s. Chaque jour des fermes disparaissent faute de prix rémunérateurs ou d'accès aux ressources productives. Des paysan-ne-s sont chassé-e-s de leurs terres ou tué-e-s lorsqu'ils-elles revendiquent simplement leurs droits. Pour le CETIM, la mise en œuvre du droit est fondamentale. Par son engagement constant, le CETIM prépare donc le terrain pour la mise en place d'un mécanisme international destiné à veiller à l'application de la Déclaration sur les droits des paysans. Il mène également un travail de formation, d'information et de sensibilisation autour des principes clefs de la Déclaration.

Agriculture industrielle vs souveraineté alimentaire

	AGRICULTURE INDUSTRIELLE	SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Vision du monde	Agriculture productiviste Nature = espace à conquérir Humain = dominateur	Agriculture réconciliée avec la nature Nature = vie à apprivoiser Humain = partie intégrante de la nature
Principes d'action	Les produits agricoles sont des matières premières ; la production la plus rentable à court terme est recherchée ; on « exploite » la planète et ses terres.	Les produits agricoles font partie d'un ensemble où agriculture, alimentation et nature sont interdépendantes. La production se base sur la connaissance et le respect des écosystèmes.
Vision générale de la production	La terre est un simple substrat et un facteur de production. Les intrants extérieurs apportent les éléments nutritifs. Les produits chimiques éliminent les parasites. L'environnement est standardisé pour une croissance rapide de la plante. La biodiversité diminue et la dégradation des ressources naturelles s'accroît.	La terre est respectée ainsi que les paysan-ne-s. Ils-elles adaptent le système agricole, associent certaines plantes entre elles, et valorisent la combinaison élevage-agriculture. Diversifiées, les méthodes agricoles sont adaptées à leur environnement et opèrent sur des surfaces restreintes. La biodiversité est maintenue ou augmentée.
Considération des paysan-ne-s	L'agriculteur-trice est un-e exploitant-e. Soumis au prix du marché, il-elle recherche une augmentation des rendements pour obtenir des « gains marginaux » par rapport à la concurrence. La main d'œuvre est remplacée par les machines, les surfaces par exploitation s'agrandissent, le besoin en capitaux à investir augmente. L'utilisation des énergies fossiles grandit. Les paysan-ne-s deviennent des exécutant-e-s assurant les tâches les plus répétitives.	Les droits des paysan-ne-s sont respectés. Les paysan-ne-s exercent un contrôle sur les ressources nécessaires à leur production agricole comme la terre, les semences et les autres ressources naturelles (plans d'eau, pâturages, etc.). Les paysan-ne-s ont un poids économique et politique dans les prises de décision les concernant, par exemple sur la redistribution d'un prix juste le long de la filière. La politique publique soutient ces paysan-ne-s par un accès privilégié : aux services publics (eau potable et installations sanitaires, écoles, transports publics, etc.) ; aux crédits ; à la formation ; à un système de sécurité sociale, etc.
Considération des consommateurs-trices	La production d'aliments est standardisée. Le prix est fixé selon le marché, souvent biaisé par d'importantes subventions dans les pays riches. Les produits perdent en qualité nutritive. Le prix le plus bas est recherché sans considération de l'apport nutritif, ni l'impact sur l'écosystème.	La production d'aliments de haute valeur nutritive et goûteux est privilégiée dans le respect des écosystèmes. La qualité est primordiale, le nombre de variétés élevé, le lien entre les paysan-ne-s et les consommateurs-trices est étroit.
Mots clés	Exploitation, rendement maximisé, standardisation, simplification, mécanisation, intrants (biocides), prédation, mort.	Gestion d'un agroécosystème équilibré, optimisé, diversité, avec une grande résilience, et un équilibre de la vie humaine, animale et végétale.



En Afrique
sub-saharienne,

42 %

de la population vit
en pauvreté extrême,
soit 413 millions de
personnes (2015).

80 %

des personnes pauvres
vivent principalement
de l'agriculture et
de l'élevage.

Source : Banque mondiale, Indicateurs de
développement dans le monde (en ligne).

LES QUESTIONS À SE POSER

Mettre en œuvre l'éthique de la souveraineté alimentaire nécessite de se poser des questions d'ordre philosophique, social et pratique. Bien que fondamentales, elles sont encore peu présentes dans la logique gestionnaire d'un projet de développement. Pour combler ce vide, les dépositaires de projets agro-alimentaires peuvent s'appuyer sur les questionnements suivants pour entamer leurs réflexions :

- Ce projet renforce-t-il l'égalité entre les êtres humains et le respect de la nature ?
- Permet-il de renforcer les capacités des bénéficiaires à mettre en œuvre des actions basées sur les principes de la souveraineté alimentaire ?
- Ce projet cherche-t-il à améliorer des pratiques de production durables ?
- Ce projet valorise-t-il le savoir, les pratiques et la manière de voir des paysan-ne-s ?
- Assure-t-il une pleine et effective participation des paysan-ne-s en tant qu'acteurs et actrices, concepteurs et moteurs du changement ?
- Ce projet permet-t-il de questionner les modes de consommation et fait-il la promotion du consommateur local ?
- À partir des actions du projet, est-il possible d'élargir les réflexions et les actions en lien avec la souveraineté alimentaire afin de créer une réelle dynamique locale, voire au-delà ?

“

Les produits agricoles ne sont pas des marchandises comme les autres. L'agriculture est étroitement liée à la vie des sociétés, à leur organisation sociale, à leur santé, à leur âme. Elle n'est pas qu'économique, elle a une dimension spirituelle, sociale, politique, culturelle et environnementale.”

Christine von Garnier,
Antenne suisse du Réseau foi-justice.

Avec le soutien du partage des savoirs

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**
Mettons le monde en mouvement

POUR ALLER PLUS LOIN

- Déclaration de Nyéléni pour la souveraineté alimentaire
- 📖 La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan-ne-s.
Coline Hubert. Avant-propos de Jean Ziegler (2019)
- Association Centre Europe- Tiers Monde (Cetim).
- Via Campesina